Objet: demande d'audience

## Monsieur le Président-Sénateur,

Comme vous le savez, La Chapelle Gonaguet compte parmi les 13 communes de la CAP concernées par le fibrage optique décidé sur ce territoire. Mais il est une autre réalité, c'est que l'ensemble de notre commune est, parmi ces 13, la plus mal desservie en ADSL. En effet, la plupart de ses habitants reçoit un débit n'excédant pas 1Mb/s, et plus de la moitié se situe dans des zones réputées blanches, c'est à dire d'un débit inférieur à 512 Kb/s. Pourtant, notre commune n'est située qu'à une dizaine de km seulement de Périgueux, notre Préfecture.

Monsieur Le Pape, notre Maire, l'a d'ailleurs rappelé dans une interview accordée en septembre dernier au journal Sud-Ouest : "...pour la fibre optique, nous sommes les plus mal lotis de l'agglomération."

Lors d'une réunion publique à La Chapelle Gonaguet le 22 juin 2012, M. COLIN (délégué départemental de France Télécom-Orange) annonçait le fibrage des 13 communes, et présentait le calendrier prévisionnel : étude 2014, premier "coup de pioche" 2015, fin des travaux 2020. Dans une lettre adressée à la mairie en date du 28 avril 2013, M. KREBS (délégué régional de France Télécom) confirmait ce projet inscrit au programme FTTH : démarrage de la fibre à partir de 2015. Il y précise même, que lors des études lancées courant 2014, "les priorisations seront définies en collaboration avec vos services" ainsi qu'avec notre Maire en particulier.

Forts de toutes ces déclarations et promesses, notre commune plaide pour ne pas être reléguée au dernier rang en termes de travaux, mais puisse au contraire, bénéficier de ce fibrage en priorité, au titre qu'il ne serait que justice que les zones les moins bien desservies par l'ADSL soient fibrées avant celles déjà bien pourvues.

Rappelons qu'il ne s'agit pas là d'un petit secteur géographique mal desservi, mais d'un territoire communal tout entier.

C'est ainsi que nous avons constitué un Collectif citoyen dénommé Collectif 3B, dont la motivation première a été de sensibiliser la population à cette opportunité de fibrage, puis de s'assurer de son soutien à notre démarche.

Une collecte de signatures s'en est suivie, sur la base d'un texte dont l'objet principal était de vous demander d'intervenir auprès de France Télécom-Orange, afin de solliciter la prise en compte de notre situation particulière dans l'établissement des priorisations. Nous avons été massivement plébiscités en recueillant plus de 500 signatures.

Depuis, nous avons appris que vous serez, Monsieur le Président de la CAP, avec notre maire en qualité de Vice-président, directement associés à l'organisation des travaux en termes de priorisation.

Nous souhaitons vous remettre, personnellement et officiellement, le fruit de notre démarche auprès des Chapelois, et nous entretenir avec vous sur ce sujet très sensible sur notre commune, par ailleurs en pleine expansion démographique.

Nous restons dans l'attente d'une date de rendez-vous afin qu'une petite délégation de notre Collectif puisse vous rencontrer, courant Octobre ou Novembre 2013 si possible.

Nous sommes confiants et persuadés que vous serez sensible à la justice de notre demande, et vous remercions par avance pour l'intérêt et la suite que vous voudrez bien y donner.

Veuillez agréer, Monsieur le Président-Sénateur, nos très respectueuses salutations.

Pour le Collectif 3B, la « porte parole »

**Catherine BOUFFENIE-LIZE**